



**Rubrique:** Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

**Sous-rubrique:** Décision

**Date de publication:** SHAB - 03.10.2018

**Numéro de publication:** BH07-0000000118

**Canton:** VD

**Entité de publication:**

Registre du commerce du canton de Vaud, Rue Grenade 38,  
1510 Moudon

## Décision en vertu de l'art. 153 ORC, FINANX CAPITAL SWISS, Gnaba Galle Pascal

FINANX CAPITAL SWISS, Gnaba Galle Pascal  
Chemin du Boisy 42  
1004 Lausanne

### Contexte:

Une décision a été rendue concernant l'entité juridique ci-dessus. Elle est à disposition des personnes habilitées à représenter ces entités juridiques ou leurs héritiers à l'Office du registre du commerce du canton de Vaud, rue Grenade 38, 1510 Moudon. Un recours peut être déposé auprès du Tribunal cantonal, à Lausanne, dans les 30 jours, conformément à l'article 165, al. 4 ORC.

### Organe décisionnel:

Registre du commerce du canton de Vaud  
Rue Grenade 38, Postfach: 198, 1510 Moudon  
1510 Moudon

En vertu de l'art. 165 ORC, cette décision peut faire l'objet d'un recours déposé auprès du point de contact dans le délai indiqué. Le recours doit contenir une requête et un motif. Le recourant doit joindre à son acte la décision attaquée ou la désigner clairement. Les moyens de preuve doivent être indiqués ou joints.

**Délai :** 30 jour(s)

**Fin du délai:** 02.11.2018

### Point de contact:

Registre du commerce du canton de Vaud  
Rue Grenade 38, Postfach: 198, 1510 Moudon  
1510 Moudon